

Réf: Dossier N° : 10671

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ABIDJAN TRADING TECHNOLOGIE »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 30 BP 739 ABIDJAN

30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Janvier 2015, et enregistrés au CEPICI le 02 Février 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ABIDJAN TRADING TECHNOLOGIE » .

Objet: La construction, bâtiment (BTP). Travaux réseaux. Electricité. Le commerce général. Produits agricoles. Fournitures de bureau. Produits cosmétiques. Matériels informatiques. Alimentation, meubles. La télécommunication. Electronique. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS, 30 BP 739 ABIDJAN
30

GERANT: Madame COULIDIATI CATHERINE FANTA.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-2533 du 02/02/2015 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°873 du 02/02/2015

Pour Avis

Le CEPICI

